

LES CAHIERS
DU
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES MARXISTES

**ACTIVITÉ PHYSIQUE,
ÉDUCATION ET SCIENCES HUMAINES**

PAR

*Yvon ADAM, Christian DELEBECQUE, René DELEPLACE,
Jacques ROUYER, Monique VIAL.*



N° 43

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES MARXISTES

64, Boulevard Auguste-Blanqui - PARIS - 13^e

Distributeur : ODÉON DIFFUSION, 24, rue Racine, PARIS-6^e

QUILQUES PROBLEMES D'ORIENTATION ET DE PEDAGOGIE DES ACTIVITES SPORTIVES.

Yvon Adam

Besoins et Réalités

L'école doit être en liaison étroite avec la société et ce n'est pas le moindre signe de la crise de notre système que de constater le décalage existant entre les besoins nouveaux en matière d'activités physiques et l'état de notre enseignement dans ce domaine.

A une prise de conscience de besoins quantitatifs concernant l'équipement sportif, l'encadrement, les heures disponibles et les programmes scolaires, s'ajoutent une interrogation d'ordre idéologique qui met en cause à la fois le contenu des activités physiques et leur organisation.

- L'éducateur physique plus ou moins prisonnier d'instructions officielles dépassées, s'interroge sur sa place à l'école et dans la société, sur la signification de sa fonction - est-il là pour divertir ? pour compenser les méfaits d'un régime scolaire défectueux ou participe-t-il réellement à l'éducation et à l'épanouissement de l'enfant ?

- L'étudiant en éducation physique est inquiet : bien souvent il a trouvé sa vocation à partir de la vie sportive et a envisagé son métier avec enthousiasme, mais après quelques mois d'études il se rend compte que l'enseignement qu'il reçoit manque d'unité : l'opposition entre le sport et l'éducation physique demeure, et l'empirisme règne en maître dans l'ensemble des études.

Il s'interroge sur le sens de sa mission : sera-t-il un amuseur ? un instructeur de techniques sportives ? un dresseur d'animaux supérieurs ou un véritable éducateur ?

- Les dirigeants sportifs, les parents d'élèves sont en but à des structures d'organisation qui datent d'un autre âge, ils sont en but aussi au divorce entre l'éducation physique à l'école et en dehors de l'école.

Crise d'impuissance

Cette discordance entre les besoins nouveaux nés de l'évolution industrielle et la situation actuelle des activités physiques dans notre pays témoignent d'une véritable impuissance de notre société à résoudre

.../...

un problème important de notre temps. Il ne s'agit pas d'une crise des activités physiques, mais d'une véritable crise de la culture, d'une crise de la société elle-même qui se trouve incapable de solutionner le problème de l'organisation de la vie physique de la nation. Ceci s'exprime au plan quantitatif et au plan qualitatif.

Nous ne nous attarderons pas sur le premier aspect, citons simplement quelques chiffres qui illustrent parfaitement notre propos :

10.000 enseignants au total alors qu'il en faudrait un minimum de 50.000 pour assurer à tous les écoliers et étudiants 5 h d'activités physique hebdomadaires.

75% des établissements scolaires sont sans équipement sportif - 14 sur 500 écoles primaires à Paris ont un équipement digne de ce nom.

Le chiffre des licenciés sportifs (1) au total, pour les sports traditionnels n'a guère varié depuis 1949 alors que la poussée démographique est considérable (20% dans les classes d'âge de 11 à 25 ans).

	' 1949	' 1960	' 1964	'
ATHLETISME	' 37.000	' 53.000	' 51.000	'
BASKET	' 95.000	' 108.000	' 103.000	'
GYMNASTIQUE	' 48.000	' 55.000	' 53.000	'
NATATION	' 32.000	' 40.000	' 39.000	'
FOOT BALL	' 440.000		' 440.000	'
VOLLEY	' 19.000	' 24.800	' 24.800	'
A.S.S.U.	' 210.000	' 245.000	' 243.000	'

A une régression relative du nombre des pratiquants compte tenu de la poussée démographique, s'ajoute depuis 1960 une tendance à la régression absolue comme le montre les chiffres ci-dessus.

Notons que ces chiffres comptent moins de 10% d'effectif féminins.

Ajoutons que les rencontres internationales auxquelles participe la France attestent d'un forcé grandissant entre les performances Françaises et le plus haut niveau mondial.

.../...

(1) Moins de 1 sur 10 des écoliers du primaire ont une activité physique rationnelle.

Ce sombre tableau ne doit toutefois pas masquer un fait nouveau apparu ces dernières années : les activités physiques et sportives deviennent l'objet d'un débat théorique de fond centré sur la place qui doit leur être accordée dans l'éducation, et sur ce que doit être leur fonction dans le développement de la société. Les colloques nationaux et internationaux se multiplient.

Le manifeste sur le sport de l'UNESCO

Un des problèmes posés est de savoir comment les activités physiques peuvent participer à la formation de citoyens plus aptes à jouer leur rôle social, à quelles conditions elles peuvent être un moyen d'éducation démocratique ?

Ces interrogations sur les finalités des activités physiques ont fait l'objet d'un Manifeste de l'UNESCO fort intéressant et qui reflète bien les grands problèmes qui agitent aujourd'hui le mouvement sportif.

Le Secrétaire Général de l'UNESCO, Monsieur René MAHEU, montre que le sport "phénomène social aux dimensions planétaires", est étroitement lié aux données des grands problèmes dont la "solution conditionne l'avenir de notre civilisation". Montrant que le sport peut être utilisé à des fins les plus diverses, utiles ou nuisibles, il invite à "le repenser dans son organisation, mais bien plus encore dans ses finalités".

Il indique également :

"L'intégration au processus total de la formation de la personnalité par l'établissement de relations profondes entre les activités sportives et les autres composantes de l'éducation est un problème qui attend toujours sa vraie solution... nous sommes encore fort loin de cette pédagogie dont la nécessité est cependant manifeste et à laquelle la jeunesse est d'ores et déjà ouverte".

Monsieur Maheu ne va pas au bout de l'analyse, mais il met le doigt sur un point essentiel : celui de l'impuissance du système capitaliste à répondre aux besoins de la jeunesse et à faire du sport un puissant moyen éducatif intégré à l'ensemble de l'éducation. C'est sa position internationale qui le conduit à parler du SPORT en général et à ne pas préciser que dans les pays socialistes l'enseignement sportif s'inscrit dans le plan général d'éducation, non seulement comme une exigence culturelle, mais aussi comme condition de la réalisation des plans économiques et sociaux, comme condition de la réalisation de la société nouvelle.

.../...

L'un des grands mérites du manifeste est d'actualiser la notion "d'éducation physique" en proposant un contenu puisé dans la réalité du développement de la société : il ne s'agit plus d'"éducation physique", mais d'activités physiques, d'enseignement sportif. Le problème posé est de savoir comment les rendre éducatives.

Le sport fait social.

Dire que le sport est un fait social, ce que nul ne peut plus nier aujourd'hui, ce n'est pas simplement reconnaître qu'il est une activité de la vie sociale, c'est le considérer comme un produit historique de l'activité humaine, comme une création de l'humanité.

Produit social il ne peut seulement être étudié du point de vue de sa pratique comme activité de formation et de loisirs. Le sport est un produit de l'activité de travail de l'humanité. Il met en jeu l'ensemble de l'appareil de production, ainsi que les institutions :

- Il touche à tous les rouages de la fabrication à son stade le plus avancé : construction, industries mécaniques, produits manufacturés. Pensons à ce que signifie de ce point de vue la préparation des jeux olympiques, ou l'extension du ski !

- Il est lié à toutes les valeurs esthétiques : musique, art, cinéma, photographie, arts décoratifs.

- Il met en cause toutes les institutions d'un système : commerce, législation, aménagement du territoire.

Il s'agit d'une production sociale directement liée au travail de l'homme, et son étude exige que l'on parte de cette réalité, et non pas du "jeu" comme manifestation de l'espèce. Le sport n'est pas le jeu des petits chats, il n'est pas une donnée de la nature mais un investissement culturel de l'humanité. Il représente à une étape un ensemble d'acquisitions accumulées au cours de l'histoire du travail, et se situe comme un fait en évolution dans la société en développement.

Le sport création de l'Humanité

Se pencher sur la réalité sportive ce n'est pas simplement aborder les problèmes de la technique sportive, c'est se pencher sur l'ensemble des valeurs créées par le développement du sport dans l'histoire de l'humanité, où les créations de l'humanité ne se contentent pas d'exister, elles ont une valeur, valeur qui peut être vraie ou fausse, bonne ou mauvaise tout dépendant de ce que l'on en fait. Il y va du sport comme des autres activités de l'homme : la désagrégation

atomique peut être utilisée pour le meilleur et pour le pire, la télévision également. Pierre de Coubertin déclarait au Jubilé Olympique de Lausanne :

"L'athlétisme peut mettre en jeu les passions les plus nobles comme les plus viles; il peut développer le désintéressement et le sentiment de l'honneur comme l'amour du gain; il peut être chevaleresque ou corrompu, vil ou bestial; enfin on peut l'employer à consolider la paix aussi bien qu'à préparer la guerre".

Jean François Brisson dans sa dernière production "Sport qui tue, Sport qui sauve" nous fait une proposition précise : "Le sport, conduit avec des vues plus larges, pourrait avoir sa place dans l'arsenal occidental des armes défensives". Il est temps qu'il y songe ! Le sport n'est pas une entité, il ne peut être examiné en soi - création humaine il joue un rôle positif ou négatif selon ce que l'on veut en faire, selon les forces qui le dirigeant, d'où l'importance à la fois du contexte économique, social et politique dans lequel il se développe, d'où l'importance également des hommes qui l'utilisent.

Sport et Capitalisme

Le problème que l'on peut poser aujourd'hui en France, est de savoir ce qui est fait de cette production sociale, sert-elle ou desserte elle la société ? Quelles sont les forces qui l'orientent actuellement ?

Jacques Rouyer formule ainsi cette question. "Le sport va-t-il contribuer à la libération de l'homme, ou au renforcement de l'aliénation, de d'inhumanité de sa condition ?

Le sport n'échappe pas aux lois économiques du système dans lequel il baigne. Mais nous efforcerons de montrer comment dans un système capitaliste la bourgeoisie s'efforce de se l'approprier sous toutes les formes.

- Au plan des profits qu'il lui permet de réaliser.
- Comme moyen de sa propre éducation physique.
- Comme moyen pour résoudre à sa façon les problèmes sociaux qui sont posées.

Sur le plan économique il y a deux aspects :

- D'une part, les immenses profits réalisés sur les constructions sportives, sur l'aménagement des sites et sur les équipements sportifs. Les investissements de sport d'hiver atteignent des milliards, ils s'accompagnent de la dépossession des terres des paysans qui se voient transformés en laveur de vaisselle, ou en employés des remon-
tées mécaniques.

D'autre part, les profits réalisés sur l'exploitation du sport spectacle. Dans ce domaine le capital est prêt à produire n'importe quoi: voir où en est la boxe, le catch ... voir le trafic qui entoure le sport professionnel... voir aussi l'orientation que prend une partie de la presse sportive et l'utilisation qui est faite des vedettes de Kiki Caron par exemple.

Le sport devenu ainsi marchandise et source de profit ne peut que se corrompre et se dégrader. Ce ne sont pas les appels moralisateurs qui pourront le sauver.

L'utilisation que la bourgeoisie fait du sport pour son propre développement.

Une étude historique serait ici nécessaire pour montrer comment la division du travail, et la division de la société en classes sociales a conduit à la séparation du travail physique et du travail intellectuel, entraînant un certain mépris des activités physiques. A partir de là il est intéressant de voir pourquoi le sport Français est né au début du siècle dans l'aristocratie et quel a été son développement.

Il faut remarquer que de nos jours la bourgeoisie est très consciente de l'importance du sport pour l'éducation de ses enfants et qu'elle prend des mesures en ce sens :

- L'équipement sportif du XVI^e arrondissement est de loin le plus dense de Paris.

- Les salles privées se sont multipliées.

- Tennis, golf, yachting, équitation demeurent des sports réservés. Il en est de même du ski qui n'atteint que très peu les classes moyennes et populaires.

Le sport devient l'objet d'investissements par part : à Flins par exemple on peut acheter des parts de 1 million, (anciens francs) donnant droit à la jouissance du parc de sports privés.

Comment la bourgeoisie utilise le sport pour parvenir à ses fins

Simultanément la bourgeoisie fait obstacle au développement du sport dans les masses, comme en attestent les statistiques précédentes.

C'est là une première contradiction entre les immenses possibilités qu'offre le sport en tant que production sociale et les limitations qui sont imposées au plus grand nombre en raison de l'inégalité sociale qui découle des rapports de production capitalistes.

Il y a plus; dans la mesure où la bourgeoisie est contrainte de tenir compte des besoins nouveaux, nés des formes actuelles du travail et de l'urbanisation, dans la mesure où elle se doit de céder devant la pression démocratique réclamant le droit au sport, dans la mesure où elle est tenue de céder à l'extension du mouvement sportif international, elle s'efforce d'assujettir le sport à ses propres fins politiques, intérieures et extérieures.

En politique extérieure, ce sont les échanges Franco-allemands, les Jeux de la petite Europe; ce sont aussi les Jeux du pacifique et de la communauté qui n'ont d'autres objectifs que de renforcer la mainmise du capitalisme Français dans ces pays.

En politique extérieure, et dans le cadre de la politique de grandeur, c'est aussi la nécessité d'avoir une élite internationale, d'où une conception "du sport écurie" et du "sport vedette" avec les mesures que cela a impliquées dans la dernière période.

En politique intérieure, il s'agit d'assujettir le sport aux besoins de classe en lui accordant une fonction sociale conforme aux intérêts de la bourgeoisie et à son idéologie.

C'est tout d'abord le sport utilisé comme diversion, celui qui détourne l'ouvrier de ses problèmes économiques, et qui crée le "moral" dans l'entreprise. Il faut voir ici le rôle joué par certaines formes du sport spectacle, par certaines feuilles sportives, par certains clubs d'entreprises dirigés par le patronat. Et cette orientation que condamne Michel Clare (1) lorsqu'il écrit parlant justement de cette civilisation :

"Il y a eu de tout, souvent des arguments odieux, le jeune ouvrier oubliait ses revendications ! d'où une manière singulière de résoudre le problème social".

L'opération consiste à falsifier le caractère social du sport, à nier son lien de dépendance avec les bases économiques... le sport est apolitique ! on vante les mérites d'un sport "neutre", pour aboutir paradoxalement à en idéaler la fonction sociale : il aurait une vertu d'évasion du réel, il libérerait l'homme des contraintes du travail et des soucis quotidiens !.

Le sport se voit paré de toutes les vertues. Y compris du pouvoir de résoudre les problèmes sociaux, et d'humaniser le capitalisme.

.../...

(1) "Introduction aux Sports". Editions ouvrières.

Sport et travail

Sur ce thème voici ce que déclare Maurice Herzog à Helsinski en 1959 à l'occasion d'une conférence intitulée "Sport et travail".

" Le sport dans les milieux du travail doit être essentiellement humaniste. De quoi s'agit-il en effet sinon de contribuer à rendre leur fier visage d'homme à des êtres tendant peu à peu à devenir des robots... le sport offre aussi des réhabilitations sociales, sur le stade plus de distinction dans la tenue vestimentaire. Les épreuves sportives mettent en valeur des travailleurs dont le rôle est obscur dans l'entreprise une hiérarchie nouvelle s'établit basée non seulement sur la valeur physique, mais sur la valeur humaine... l'efficacité collective s'accroît."... La conférence d'Herzog se poursuit avec des arguments psychanalytiques pour montrer que le sport peut compenser le complexe de frustration de l'ouvrier, et lui offrir la "réhabilitation sociale".

Il s'agit d'une véritable doctrine : tel qu'il est défini par Herzog, le sport accomplirait ce miracle égalisateur de supprimer les classes sociales !. On trouve dans cette conférence le fond de toute la politique patronale : le rendement, la promotion sociale, et les relations humaines.

"L'essai de doctrine"

Cette doctrine rejoint d'ailleurs à bien des égards "l'Essai de doctrine" du Haut Comité des Sports et en particulier l'introduction qui en fournit le cadre.

Cet ouvrage théorique qui a pour but de définir "la place que doit occuper le sport dans la vie de l'individu et de la nation", témoigne à la fois de la poussée des exigences de notre temps, mais aussi des intérêts profonds des classes dirigeantes.

Certes, et cela est apparemment positif, on y parle du droit au sport pour tous, du sport culture, du sport humaniste, mais sans lier le problème à l'évolution nécessaire des structures sociales qui sont en définitive le frein du développement.

A mieux approfondir ce texte on se rend compte que l'on nous propose un sport compensation, un remède aux contraintes de la vie sociale. La "civilisation technicienne" est l'accusée et l'on considère la déshumanisation comme inévitable... comme la rançon du progrès scientifique. Pas question de dénoncer les causes réelles de la situation, elles seraient inhérentes au travail lui-même. Mais on justifie le régime existant en proposant un sport à "l'état pur" qui libérerait l'homme des contraintes du travail.

On peut lire p. 14.

"Le sport apparaît comme un refuge sûr qui doit permettre de préserver l'intégrité physique et morale de l'homme face à certaines menaces du monde moderne... Parce qu'il est jeu et lutte, le sport recrée un monde où ne s'exerce que des contraintes volontairement acceptées et dans lequel l'individu peut s'évader d'une hiérarchie trop souvent suivie, progresser et réaliser dans l'effort."

En réalité cette "liberto" du sport en opposition au travail aliénant est une liberté bien illusoire - il s'agit là d'une contradiction fondamentale entre les intérêts de la personne et de la société qui est bien sûr le résultat du monde de l'exploitation - une telle opposition entre le sport libérateur et la société mutilante, ne peut que dénaturer le rôle des activités physiques, et les objectifs de l'éducation.

On peut d'ailleurs lire dans ce même essai au chapitre "Le sport dans l'enseignement".

"En ce qui concerne le sport, le club offre cette possibilité de rupture, ce cadre nouveau où affranchi du regard des maîtres, de l'esprit critique des compagnons de classe, le sujet peut oublier dans une ambiance de liberté psychologique et physique des essais malheureux, des infériorités chiffrées... les horaires scolaires devant accorder "des temps de dépaysement" pour permettre l'épanouissement de la personnalité".

Voici le sport capable d'épanouir la personnalité en opposition avec le reste de l'éducation ! on ne peut mieux consacrer la rupture entre la formation physique et intellectuelle, une fois de plus on accorde au sport une fonction d'évasion, une fois encore on l'oppose à la société et au travail, voir à l'école.

Une philosophie du sport.

Une telle idéologie trouve évidemment son répondant au plan philosophique, c'est le naturisme, le biologisme : l'homme se serait laissé mystifier par le machinisme, par le progrès, il en est aujourd'hui la victime ! - il s'est laissé mutiler deshumaniser par ce qu'il croyait être sa libération... il ne lui resterait plus aujourd'hui comme solution que de se retremper dans une "nature" généreuse, dans le "jeu" manifestation supérieure de son essence humaine.

Cette philosophie trouve ses fondements dans la réalité de l'exploitation du travailleur : la des humanisation est réelle, le besoin de fuir est légitime,

Mais c'est idéaliser et sur-estimer le sport que de lui accorder un rôle autre que celui de remède passager.

On comprend tout l'intérêt de la classe dirigeante à prôner le sport rédempteur et à éloigner les masses des véritables solutions de leurs problèmes.

Animalisme et humanisme

Au plan de la théorie sportive cette idéologie conduit à l'animalisme, conception opposée à la notion du sport comme produit de l'activité humaine.

Dans la pratique on en reste au sport, comme un prolongement du jeu comme caractéristique de l'espèce, on ne dépasse pas le biologie :

- C'est le "laisser jouer" "remuer tout est là", ce qui revient à nier le rôle de l'éducateur et de l'éducation

- c'est la sélection naturelle des joueurs qui aboutit à rejeter des stades la plus grande masse.

- c'est le "sport écurie" qui fabrique les robots.

- c'est l'animalisme scientifique qui prétend éduquer la motricité isolément, en dehors des activités de la vie sociale

- pour la grande masse, c'est seulement la détente, l'évasion planifiée par le Ve plan, dans l'esprit que nous indiquons précisément.

Une telle fonction sociale dénature le sport et le rend suspect, de nombreux éducateurs le rejettent comme moyen d'éducation, ne voyant pas que les déviations dont il est porteur ne lui sont pas inhérentes mais tiennent à l'utilisation qui en est fait. - Pour qu'il demeure un moyen d'éducation il faut en repenser le contenu et les formes en fonctions d'autres finalités ce qui implique une lutte contre l'idéologie actuelle.

Il est clair que seul le socialisme en réconciliant l'homme avec son travail sera susceptible de parvenir à l'unité organique du travail créateur et de la culture, à l'harmonie du développement physique et intellectuel. A cette condition seulement le sport prendra son plein épanouissement comme exigence de l'évolution sociale et condition du développement de la personnalité et de la société.

POUR UN SPORT EDUCATIF

Cette société nouvelle ne viendra pas seule, elle implique un élargissement de la démocratie, et un enseignement démocratique permettant à tous les hommes d'accéder à la culture la plus élevée. En ce sens, conscient du fait que les activités physiques constituent aujourd'hui une composante de cette culture nous nous devons de se saisir de toutes les richesses que réèle le sport pour participer à la formation d'hommes

qui ne séparent pas la pratique sportive de leurs responsabilité de citoyen. - C'est cette voie qu'ont emprunté un certain nombre d'organisations sportives qui ont toujours dénoncé la fausse "neutralité" du sport, et se sont interdits de séparer les revendications économiques de la conquête du droit à la culture. - Citons le rôle précurseur de la FSGT qui dès sa naissance au début du siècle se fixait pour objectif de "Rendre, grâce aux activités physiques et sportives les travailleurs plus aptes moralement, physiquement et intellectuellement à lutter pour améliorer leurs conditions d'existence".

C'est cet engagement que le pouvoir ne lui pardonne pas en la privant de sa subvention de fonctionnement.

Sport et culture

Dans une perspective démocratique, la conquête du droit au sport, n'est pas une simple revendication des modèles proposés par la bourgeoisie, cette conquête est émancipatrice et créatrice : s'appuyant sur les besoins réels de jeux et de détente elle les dépasse et fait du sport une activité culturelle, s'adressant à l'homme intégral. Comment ? laissons la parole à Robert Mérand :

"Le sport n'est pas seulement un divertissement, il a une fonction éducative, c'est à dire qu'il participe au développement de la société comme une dimension de la culture.

L'activité sportive doit être pensée comme une activité humaine et non comme un exercice physique.

Le club ne doit pas être conçu comme une addition d'individus, mais comme un ensemble, comme un groupe dont le mode de vie répond à des besoins sociaux qu'il faut satisfaire en société.

Ce qui nous intéresse chez le jeune sportif ce n'est pas le muscle, mais ce qu'il va en faire. C'est à son esprit que nous allons nous adresser.

La pratique sportive sollicite l'adhérent sur trois plans : la compétition, l'entraînement, la vie sociale du club".

- Penser le sport comme une activité humaine et non comme un exercice physique conduit à mettre en cause, son contenu et son organisation d'aujourd'hui.

- Conçu comme un exercice physique il a actuellement deux orientations :

- Soit une orientation de caractère selectif qui aboutit à rejeter le plus grand nombre : songeons au nombre de gosses dégoûtés du sport parce qu'ils n'ont pas leur place dans "l'équipe" !

- Soit une orientation de caractère hygiénique : on en demeure au jeu, à la "dépense physique, à la détente.

Dans ce deux cas on en reste à un aspect étroit, limité qui n'accorde au sport aucune valeur éducative.

Sport et éducation

Si l'on veut en faire un moyen d'éducation - et c'est là toute la richesse de l'enseignement de Merand - il faut en faire une activité organisée permettant d'assimiler tout l'acquis culturel qu'il représente, permettant de développer l'ensemble des aptitudes physiques, intellectuelles et sociales qui lui sont liés.

Je ne développerai pas les formes pédagogiques qui sont proposées pour atteindre ce but, elles ont fait l'objet de plusieurs publications :

L'Education Physique au Lycée de Corbèil (1); La République des Sports de Calais. Ce qu'il convient surtout de souligner c'est le caractère créateur des propositions qui nous sont faites : en particulier au plan des structures.

Il devient évident que les structures actuelles du sport français constituent un frein à la pratique généralisée d'un sport éducatif. La structure verticale en Fédération spécialisée, est aujourd'hui dépassée : l'expérimentation pédagogique (2), l'évolution du mouvement sportif dans certains pays, et l'approfondissement des connaissances concernant l'homme, permet de conclure à la nécessité d'une pratique sportive précise mais multiforme, supposant de 8 à 15 ans un véritable tronc commun, avec cycle d'orientation aboutissant à la spécialisation. C'est ici que se situe l'importance de la structure horizontale qui constitue les clubs véritablement omnisports et les écoles de sports. Cette structure s'oppose à l'organisation verticale par spécialité, qui conduit non seulement à la concurrence, mais surtout à enfermer les pratiquants, alors qu'ils sont jeunes dans une spécialisation étroite qui aboutit à limiter le développement de leurs aptitudes, et qui les préorientent.

On retrouve ici les fondements des propositions du plan Langevin-Wallon.

Nous proposons donc une généralisation des écoles de sport, multisports ce qui s'oppose à certaines mesures actuelles qui sous une forme de propagande s'adresse dans une seule spécialité sportive à des enfants : par exemple l'opération mini-basket.

.../...

(1) Revue Education Physique et Sports n° 75

(2) Robert Maiaud : n° Spécial de "Sport et Plein Air" FSGT

Il faut souligner aussi le caractère profondément humaniste et démocratique des structures sportives qui nous sont proposées. Le sport n'est plus réservé aux soi-disant "doués" il devient une pratique généralisée à tous les enfants, chacun trouvant dans l'un ou l'autre des sports le moyen de se réaliser - on en revient ici aussi au Plan Langevin-Wallon selon lequel "La sélection des meilleurs ne peut se faire fructueusement que sur la base de la promotion de tous".

Le caractère social de la pédagogie sportive

L'éducation a un caractère social, son contenu évolue avec la société où elle se donne. Elle doit plonger ses racines dans la réalité des activités humaines en développement. C'est ce que nous appelons la liaison de l'école et de la vie.

Si nous proposons aujourd'hui l'enseignement sportif comme moyen privilégié d'éducation et de culture, et non pas seulement d'éducation physique, c'est que le sport moderne est devenu une activité physique essentielle de notre époque, et tend à devenir une pratique généralisée dans le cadre du loisir humain... Si nous choisissons le sport, ce n'est pas par solution de facilité en raison de la forte institution qu'il exerce sur la jeunesse, c'est parce que le problème de l'éducation consiste à acquérir des pratiques humaines qui vont dans le sens de l'évolution sociale et des besoins à satisfaire.

Le sport devient à la fois fin et moyen du processus éducatif, il permet de rapprocher l'apprentissage de son but. L'essence du processus éducatif est cet attrait qu'exerce sur l'éduqué l'image de lui-même qu'il veut devenir. Plus cette vision est claire et accessible, plus elle suscite en lui le désir de l'atteindre, plus elle est créatrice de conscience de soi et de personnalité. Il ne fait aucun doute que le sport emporte d'emblée adhésion des jeunes.

La condition de cette valeur éducative réside dans l'indispensable médiation d'un véritable éducateur capable de faire passer de l'intérêt spontané pour une autre activité à une conduite organisée.

Plus un sport se perfectionne dans son jeu, ses règles ses techniques, plus il exige un niveau d'approche élevé, plus il offre de possibilités éducatives. C'est pourquoi nous pensons que certains jeux l'épervier par exemple, ou les barres qui ne se sont pas institutionnalisés, socialisés n'ont qu'une faible valeur éducative.

A ce propos nous considérons que les "puriste" qui rejettent le sport pour ne retenir que les jeux passent à côté du problème éducatif. -

QUELQUES PROBLEMES SOULEVES PAR LES THESES du Dr Le Boulch.

Les aptitudes sportives

Un sport n'est pas simplement un ensemble de règles extérieures au joueur et auxquelles il doit s'adapter, c'est une création dans laquelle s'est "investi" au cours des années un ensemble d'opérations motrices de plus en plus perfectionnées. L'apprentissage consiste donc à exercer une activité éducative adéquate pour assimiler ses opérations motrices à leur stade le plus élaboré, sans repasser par toutes les étapes de l'histoire de ce sport. C'est ainsi qu'un débutant peut d'emblée acquérir le geste de grand champion sans parcourir tout le chemin qu'a du faire le champion pour y parvenir. Le joueur en modifiant, en perfectionnant un geste, atteint des possibilités motrices nouvelles, c'est en ce sens que selon nous il développe ses aptitudes. L'évolution des aptitudes se fait par l'appropriation à chaque âge d'activités physiques totales, dont les modèles sont puisés dans la réalité, dans la pratique sociale, et selon des conditions de temps et de lieu... la pratique du ski chez le jeune montagnard, le patin à glace, ou la natation ailleurs, pourront être des activités physiques éducatives de "base" qui permettront aux jeunes de s'ouvrir sur une pratique plus générale d'autres activités développant d'autres aptitudes.

Nous ne pensons pas que puisse s'édifier une éducation physique spécifique "développant toutes les capacités motrices, psychomotrices et les attitudes centrales", (1) lesquelles capacités pourraient ensuite se transférer comme aptitudes... à une activité sportive. Les aptitudes n'existent pas comme données premières à réaliser en dehors de l'activité elle-même. Le problème de l'éducation physique est celui à l'assimilation de la "culture physique" en tant que produit social et historique.

La psycho motricité est d'ordre social.

Il nous paraît tout à fait utopique comme le fait Le Boulch d'imaginer une éducation de "toutes les capacités motrices et psychomotrices" d'un individu, capacités qui trouveraient ensuite les possibilités maximum d'intégration ? Une telle conception fondée sur des propriétés biologiques et psycho somatiques générales ne tient pas compte des derniers enseignements de la neuro-physiologie qui établissent que la psycho motricité est d'ordre sociale "et ne peut se définir que par référence à l'expérience totale de l'homme qui vit son corps et l'utilise dans des relations mouvantes avec son entourage. La psycho motricité c'est la structuration constituante de l'expérience humaine, structuration dynamique qui se constitue elle-même dans les relations avec le monde social" (Monique Vial).

Il est vain d'imaginer une maîtrise corporelle, ou une maîtrise de la conduite édifiées en dehors de la pratique des activités réelles, c'est par l'assimilation de ces activités que se forment les

(1) Définition donnée par Le Boulch .

aptitudes et l'éducation est essentiellement processus d'acquisition de ces activités. L'homme n'est pas un "schéma corporel" en situation de comportement et il ne se laisse pas réduire à un ajustement psychomoteur. La neurophysiologie ne suffit pas à expliquer le comportement humain, même si elle est indispensable.

L'homme ne se réduit pas davantage à une somme de facteurs (même si on y ajoute les attitudes mentales) et le milieu social est beaucoup plus qu'un facteur de la conduite. Monique Vial montre fort bien dans ce même cahier que la pédagogie de l'éducation physique n'a pas grand chose à attendre de l'analyse factorielle. Faute de partir du monde social, de l'expérience, l'éducation physique oublierait l'essentiel qui est en définitive sa signification humaine.

LE CARACTERE SOCIAL DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Faute d'avoir pensé l'activité physique comme une activité humaine faute d'avoir pensé le sport comme produit et création de cette activité, Le Boulch après bien d'autres éducateurs en est resté à un niveau très bas de l'approche de la réalité sportive, ce qui ne lui a pas permis de voir toutes les possibilités éducatives que recèle le sport. Il écrit :

"L'éducation physique se différencie du sport car elle a pour but de développer les qualités motrices, alors que le sport est une activité désintéressée ayant sa fin en soi".

En quoi la pratique de la compétition de la natation chez un enfant de 10 ans, par exemple répond-elle à une telle distinction ? en quoi un exercice "de placement senti" des segments" indiqué dans l'éducation physique dite "de base" est-il plus éducatif qu'un 25 m nagé dans une forme convenable avec la volonté de se dépasser et de dépasser les autres ?

Le Boulch qui ne peut pas nier la richesse du sport en conserve "la gamme des techniques sportives qui offrent à l'éducateur un bagage d'exercices hautement éducatifs, et doit être introduits dans les leçons", mais il oppose ces exercices issus du sport, au sport lui-même, "activité ludique qui ne peut tenir lieu d'éducation physique" (EPS. n°91).

Une pédagogie formelle

Cette analyse conduit à une pédagogie formelle, qui une fois encore nous ramène, sous une forme actualisée aux sources de nouvelles connaissances scientifiques -, à une gymnastique formative préparant aux activités sportives, ! on ne sort pas de l'électisme.

Pourquoi cette opposition entre "activités ludiques" et "activités éducatives". Il est vrai que le sport peut répondre à des fonctions de jeu, de détente, et de développement mais il est possible d'intégrer ces trois fonctions à tous les niveaux de la pratique et à tous les âges, que ce soit dans un club ou dans l'équipe de France, avec des enfants ou avec des adultes, le sport peut avoir, ou non une valeur éducative, tout dépendant de la qualité de l'intervention pédagogique, ceci suppose que l'on n'en demeure pas à l'aspect psycho-moteur de l'activité. - Ces remarques ne nous conduisent pas pour autant à sous-estimer l'importance de "l'exercice" comme moyen d'assimilation d'une pratique sportive, mais il est important de ne pas confondre "l'éducatif" indispensable pour l'apprentissage des techniques, et l'éducation qui s'adresse à la totalité de l'individu.

Recherches expérimentales et pédagogie

La notion d'éducation physique réduite à son contenu biologique, physiologique et psychologique permet de faire des expériences riches d'enseignement; de ce point de vue les études expérimentales de le Boulch ont été intéressantes, mais cela ne suffit pas, le problème doit être simultanément posé sur le terrain de l'expérimentation pédagogique. S'il est nécessaire d'isoler momentanément certains aspects, de l'activité, pour mettre des faits en évidence, il est indispensable de les réintégrer dans la réalité qui leur donne une signification, faute de ce souci, ou on arrive à une rupture entre la recherche et son application.

Ce qui nous semble contestable chez le Boulch, ce n'est pas qu'il se soit penché sur l'analyse et l'expérimentation des facteurs de la conduite, c'est qu'il ait fait du développement de ces facteurs, artificiellement isolés, une méthode pédagogique. On aboutit aussi à un renversement du problème : c'est la méthode expérimentale qui détermine le contenu de l'éducation physique, alors qu'à notre sens c'est la réalité des activités physiques qui doit être l'objet de la recherche.

L'éducation physique serait ainsi un système découlant de l'état des connaissances scientifiques : c'est le positivisme qui conduit à des propositions idéalistes en matière pédagogique. Par exemple le Boulch propose que les tests deviennent des moyens de motivation des élèves ! qu'ils soient de précieux indicateurs soit, mais vraiment on ne voit pas pourquoi ils remplaceraient la richesse infiniment variée des activités sportives, en quoi la détente appel deux pieds est-elle plus significative d'un point de vue pédagogique que le saut en hauteur ?

Le Boulch écrit (1) : "Il est utopique de penser que l'initiation au rouleau ventral présente une valeur éducative quelconque à 12-13 ans. A cet âge les élèves sont inaptes à réaliser l'appel souhaité, ils transforment le vrai rouleau ventral en un saut plongé qui a pour résultat d'éliminer toute élévation et de réduire l'appel à sa plus simple expression".

(1) Rapport sur les Jeux de Rome

Facteurs d'exécution et pédagogie

Cette remarque nous paraît mécaniste; que l'enfant de 12 ans et l'adulte ne sautent pas en utilisant les mêmes "facteurs", est évident mais on ne voit pas pourquoi il n'est pas possible à 12 ans de donner une valeur éducative au saut ventral.

- Il y a là une confusion : ce n'est pas du point de vue des "facteurs" isolés, mis en jeu aux différents âges pour accomplir une activité qu'il faut se placer, c'est du point de vue de la totalité de l'enfant ou de la totalité de l'adulte qui accomplit cette activité - le "vrai" rouleau ventral n'existe pas, il y a le rouleau ventral d'un enfant de 12 ans, et celui d'un adulte, à deux étapes différentes de la maturation. Le saut à 12 ans répond à un certain niveau d'organisation fonctionnelle lié au stade de la croissance. Chez l'adulte il s'agit d'un autre niveau et il y a dans le passage d'un stade à l'autre un remaniement de la totalité.

L'apprentissage

L'activité est intégrée à chaque âge selon un mode particulier, et le problème pédagogique est de faire en sorte que le passage d'un stade à l'autre soit un progrès. - Il n'y a pas continuité de développement des facteurs, la croissance n'est pas un phénomène de construction linéaire d'un schéma ~~complet~~ ou une simple accumulation. C'est là un enseignement essentiel d'Henri Wallon.

- Concernant l'apprentissage cela a une grande importance : pour apprendre la même chose on ne fait pas appel aux mêmes facteurs aux différents âges, prenons la natation à 8 ans, 15 ans et 25 ans; chacun sait qu'il y a un moment favorable à 8 ans : on fait appel à l'intérêt spontané de l'enfant qui apprend la brasse en quelques séances, à 15 ans déjà on est tenu de passer par un stade analytique si l'on veut obtenir une forme convenable, à 25 ans il faut s'adresser d'abord aux psychisme, c'est presque de la psychothérapie. On chercherait vainement un facteur de base.

- Ces quelques idées ne se veulent ni originales, ni absolues. Ce qui nous paraît essentielle c'est que la pédagogie scientifique ne se dégage qu'à partir de la pratique pédagogique, et que les progrès de notre discipline sont liés à l'existence d'une véritable pédagogie expérimentale, et non pas seulement à un approfondissement des sciences qui concernent la connaissance du mouvement et de la conduite humaine.

Ce réalisme nous semble être une condition de la recherche pédagogique.

SPORT ET SOCIETE

Sport et vie sociale

Penser le sport comme une activité humaine, c'est le considérer comme profondément intégré à la vie sociale, c'est aussi viser à travers l'enseignement sportif, l'éducation de la personne sociale.

Roger Fidani secrétaire général de la FSGT exprime ainsi cette idée:

"Les rapports véritables et enrichissants entre les sportifs ne sont pas seulement ceux qui naissent par exemple entre les éléments d'une même équipe en lutte pour une éventuelle victoire et à qui l'on a prodigué de bons conseils. Ces rapports sont certes importants mais les plus essentiels sont ceux qui générateurs de la satisfaction des besoins les plus variés -, non seulement sur le plan physique mais également le plan moral, social, intellectuel - chacun d'eux - requièrent la nécessaire lutte pour les satisfaire".

La véritable richesse de l'individu est en effet celle des "rapports réels", qu'il entretient avec la communauté humaine pour satisfaire des besoins nouveaux.

C'est en ce sens que la pratique sportive prend toute sa signification dans la vie du club, noyau social qui permet d'élever à un niveau toujours plus haut, à la fois le perfectionnement continu que suppose la compétition, mais aussi les relations humaines. Mais évidemment pas n'importe quel club, il ne s'agit pas ici du "Club méditerranée" qui n'est qu'une société anonyme, il ne s'agit pas non plus du rassemblement épisodique de onze joueurs qui ne se rencontrent que dans les limites des heures de match. Il s'agit d'un club véritable foyer de culture et d'amitié où se nouent les relations sociales qui permettent d'élever le niveau de conscience de chacun des membres en liaison avec l'ensemble du collectif.

La Morale sportive

Un tel club est une collectivité organisée où chaque membre joue un rôle actif - il n'est pas le simple exécutant des directives du président ou de l'entraîneur. C'est un club démocratique où le souci de directions élus est de créer les conditions pour que tout le monde se sente concerné, pour que tout les adhérents éprouvent le besoin de prendre des responsabilités. La discipline sportive, la morale sportive deviennent alors la relation consciente qui s'établit entre les membres du club pour parvenir aux objectifs fixés en commun. La morale n'est pas imposée de l'extérieur elle découle des formes de l'organisation. C'est la morale vivante créatrice qui s'oppose à la morale formelle. Fini dans ces conditions le joueur qui décide tout seul; il est naturellement lié par l'objectif fixé par le collectif.

.../...

La place du pédagogue

L'équipe sportive est une société bien déterminée dont l'entraîneur est membre et où sa fonction et celle du joueur sont réglés par des rapports définis par la nature du sport lui-même. Le pédagogue n'intervient pas de l'extérieur mais comme membre privilégié, c'est lui qui apporte la richesse accumulée dans cette histoire; c'est lui qui connaissant à la fois les buts à atteindre et les moyens pour y parvenir, se trouve le mieux placé pour répondre aux exigences, de la compétition. Les joueurs lui reconnaissent son droit et son autorité de direction dans la mesure même où par son action opportune et tenant compte des possibilités de chacun des membres de l'équipe, c'est lui qui en définitive permet d'atteindre les buts.

Ce sont les exigences du sport lui-même qui règlent le problème de la compétence et de l'autorité et imposent un accord permanent entre les joueurs et le pédagogue - un tel pédagogue ne peut être un simple instructeur de techniques, c'est un véritable éducateur; maîtrisant à la fois le sport et la connaissance de l'homme. Sa fonction est indispensable si l'on veut faire passer le sport du simple jeu à l'activité éducative... nous sommes loin ici des thèses sur la "gratuité" du jeu, sur la pédagogie du "laisser faire" ou la pédagogie autoritaire traditionnelle.

La formation civique

C'est la vie du club, et les formes collectives de la pratique sportive y compris pour les sports individuels (se reporte ici au travail de Jean Pierre Cleuziou sur l'athlétisme) qui retentissent sur la conscience sociale en suscitant des exigences morales nouvelles et en élevant le sens des responsabilités individuelles.

C'est dans une collectivité ainsi organisée que l'enfant, le jeune devient capable d'actions solidaires, c'est là que se révèlent ses aptitudes à l'organisation aux responsabilités, et à l'initiative.

C'est dans une telle vie collective que se réalise la fonction civique : goût de la vérité, objectivité du jugement, esprit critique et esprit de libre examen, habitude de l'action concertée.

Cette façon d'atteindre concrètement l'individu par le groupe est conforme à la réalité sociale et permet d'ouvrir son activité sur la communauté des hommes. Nous venons de le voir, la pratique sportive bien conduite est créatrice de nouveaux besoins. Le club de l'avenir est celui qui permettra de satisfaire les besoins qui s'expriment dans la liaison entre le sport, et l'art, le sport et l'urbanisme, le sport et la musique etc... Le sport déjà devenu langage international, ouvre les yeux sur la vie des hommes, sur l'amitié des races et des peuples.

Sport et démocratie

Il pose le problème de la société, de ses progrès mais aussi de ce qui freine la satisfaction des besoins, il y a, à partir de cette interrogation la possibilité d'une lutte de portée sociale, vers une société plus juste plus démocratique. Aussi l'éducation démocratique dans l'éducation sportive peut déboucher sur la lutte pour la démocratie.

L'extension du fait sportif, sa généralisation en tant qu'exigence nouvelle du développement de la société, et en tant que nécessité de l'épanouissement individuel implique un monde nouveau, juste et démocratique seul capable de fournir à tous les enfants, les adolescents les moyens du développement de leurs aptitudes physiques et intellectuelles.

Le "droit au sport" s'inscrit aujourd'hui comme une revendication culturelle, et se confond avec les revendications plus générales d'amélioration du niveau de vie ; quelques exemples :

- Les travailleurs exigent du patron que 5 h hebdomadaires payées soient accordées aux jeunes pour qu'ils puissent pratiquer les activités physiques de leur choix.

- Il est fréquent de voir les habitants d'une cité se mobiliser pour obtenir des constructions sportives.

- Il n'est pas exceptionnel de voir la quasi totalité des parents d'élèves se rassembler pour une action en faveur des activités sportives.

- Enfin de nombreuses associations inscrivent le droit à l'épanouissement physique de l'enfant au premier plan de leur préoccupation.

Il s'agit de choses nouvelles.

Il s'agit d'un véritable front de lutte inséparable de l'ensemble du combat démocratique.

La conquête des moyens matériels de la pratique, ne se sépare pas d'une lutte idéologique visant à donner à cette pratique un contenu éducatif conforme aux exigences de notre époque. Le sport comme toutes les activités humaines doit participer à la formation de citoyens capables de maîtriser la prodigieuse révolution scientifique et technique dont nous sommes les témoins. La pratique sportive ne doit pas signifier un abandon un renoncement devant les changements rapides que connaît le monde, mais au contraire un engagement dans une vie sociale pleine de promesses.

